

■ **Fürsorgefonds der Banque Nationale de Paris (Schweiz) AG**, précédemment à Basel (FOSC du 17.12.1990, p. 5001). Nouveau siège: Genève, place de Hollande 2. Statuts originaires du 14.07.1955, modifiés en dernier lieu le 30.03.2004. But: prémunir les employés de la fondatrice contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, l'invalidité et du décès. La fondation peut poursuivre une prévoyance dépassant le cadre de l'assurance obligatoire; elle peut également verser des prestations d'assistance en cas de maladie, de décès, d'invalidité et de chômage. Nouvelle autorité de surveillance: Autorité de surveillance des fondations et des Institutions de prévoyance du canton de Genève. Administration: conseil de fondation. Wachter Alfred, Kessler André, et Veya Roland ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs, de même que les pouvoirs de Walter Sonja, sont radiés. Schaub Hans Rudolf, de et à Bâle, président, Dändliker Markus, de Riehen, à Dornach, Heuchel Carmen, de France, à Flaxlanden, F, et Schäublin Agnes, de Bennwil, à Oberwil (BL), sont membres du conseil de fondation avec signature collective à deux.

Journal no 6253 du 26.05.2004
(02290592 / CH-270.7.000.685-5)